



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Conseil de l'école de Bellegarde

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature à (2) deux postes de représentants de parents au sein du Conseil de l'école de Bellegarde dont le mandat est de deux (2) ans. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces (2) deux postes doivent être assumés par des parents d'élèves de l'école de Bellegarde.

Les candidatures seront reçues pendant les heures d'ouverture de l'école jusqu'à
16 h, le mercredi 21 septembre 2016

à l'école de Bellegarde (103 rue Mgr Jules Bois) et pendant les heures d'ouverture de l'école à compter du mardi 6 septembre 2016.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, communiquez avec l'agente de mises en candidature, Marilyn Wolensky au (306) 452-6135 ou avec le directeur adjoint de scrutin, Michel Letourneau, au 1 877 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin par anticipation se déroulera de 15 h à 19 h le vendredi 21 octobre 2016 et le scrutin, le mercredi 26 octobre 2016 de 10 h à 20 h.

Fait à Regina, le 28 août 2016

Critères pour une mise en candidature d'un poste de parent

- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la maternelle à la 12^e année de l'école fransaskoise;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la maternelle à la 12^e année inscrit.e à l'école de Bellegarde.